

-1- Biens immobiliers du foyer

Vous devez déclarer tous les biens (dont terrains) dont vous êtes propriétaire.

Votre résidence principale si elle est occupée par vous-même, votre conjoint, concubin ou partenaire de

PACS, vos enfants ou petits-enfants ne sera pas retenue dans le calcul de votre participation

Joindre une copie des taxes foncières de tous les biens dont vous-même et votre conjoint êtes propriétaires ou usufruitier

Votre résidence principale (si propriétaire ou usufruitier)		
Adresse :		
Code postal :Commune :		
Autres biens :	Nature du bien (maison, terrain, appartement, garage...)	Biens en location
Adresse du bien (N° rue code postal commune)		
		OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
		OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
		OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

-2- Etat récapitulatif des capitaux mobiliers du foyer

A joindre impérativement à la demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

(Articles L132-1, L232-4, L232-8 et R232-5 du code de l'action sociale et des familles)

NB : Joindre pour chaque contrat une copie du dernier relevé annuel fourni par l'organisme concerné (banque, assurance,...)

Vous devez déclarer : la valeur des contrats d'assurance-vie, les revenus soumis au prélèvement libératoire (articles 125-0 A et 125 D du code général des impôts) n'apparaissant pas sur l'avis d'imposition, comptes-titres, OPCV...

Ne pas déclarer : compte courant, Livret A, Livret de développement durable, plan d'épargne logement, PEA

Demandeur		Conjoint, concubin, partenaire de PACS	
Nom du contrat	Valeur	Nom du contrat	Valeur
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€

Date :

Signature du demandeur ou
de son représentant légal



PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE D'APA

Vous devez transmettre votre dossier complet, signé, avec les pièces justificatives ci-dessous, au service APA dont vous dépendez :

copie de la carte nationale d'identité ou passeport de la communauté européenne ou extrait du livret de famille ou d'acte de naissance

pour les personnes de nationalité étrangère, hors communauté européenne : la copie **recto-verso** du titre de séjour en cours de validité

copie du dernier avis d'impôt sur les revenus du demandeur (toutes les pages) et le cas échéant de son conjoint, de son concubin ou de son partenaire de Pacs ou celui sur lequel le demandeur figure à charge, ainsi que les justificatifs des revenus perçus à l'étranger.

Joindre l'avis d'imposition recto-verso :

- de l'année N-2 si la demande est déposée entre le 1er janvier et le 31 août
- de l'année N-1 si la demande est déposée entre le 1er septembre et le 31 décembre

en cas de changement de situation familiale dans les 12 mois précédant la demande (décès du conjoint, divorce...), joindre les justificatifs de vos pensions de retraites personnelles et de réversion en vigueur au moment de la demande. Joindre tous les avis d'imposition pour l'année de référence et non pas uniquement les situations partielles.

le tableau des capitaux mobiliers **renseigné page 5 avec les pièces justificatives**

pour les propriétaires, copie de l'avis d'impôt ou d'exonération concernant la taxe foncière de chaque bien immobilier (recto-verso), et **compléter la page 5**

relevé d'identité bancaire/IBAN **au nom et prénom du demandeur**, avec la mention « sous-protection de » en cas de tutelle.

le questionnaire ci-joint